A Madame
Madame Laennec

A Quimper.

Auxerre

Paris 5. janvier 1807.

Ma chère Maman,

j'apprends par votre lettre du 24 décembre l'inquiétude que vous causent les différentes incommodités que vous éprouvez. cette inquiétude n'est pas bien fondée et je puis vous assurer que tout cela ne sera rien. il n'est point étonnant que vous ayez peu d'appétit. c'est un effet presque nécessaire des pilules que vous prenez : mais il ne faut pas pour cela les laisser. vous pourrez seulement en diminuer la dose d'une ou de deux par jour. ménagez votre estomac et ne mangez pas plus que vous ne vous sentirez d'appétit.

je serois bien aise que dans votre prochaine lettre vous m'envoyassiez une copie faite par Mr. Bonne maison, des ordonnances que je vous avois envoyées. j'ai perdu celle que j'avois faite, et il pourroit être utile par la suite que j'eusse cela sous les yeux, si votre incommodité se prolongeoit, ce que je ne crois pas.

si même en diminuant comme je viens de vous l'indiquer, la dose des pilules, vous continuiez toujours à [redacted] éprouver des maux de cœur et de la répugnance pour les alimens, vous pourriez prendre tous les soirs en vous couchant une petite tasse d'une infusion en forme de thé faite avec le quart d'une écorce d'orange amère et une petite pincée de feuilles de chamædrys ou petit chêne.

je suis presque certain que lorsque vous recevrez

cette lettre vous vous trouverez beaucoup mieux que vous n'étiez lorsque vous m'avez écrit. Les pilules que vous prenez ayant pour propriété principale de faire couler la bile, occasionnent nécessairement dans le bas ventre un léger trouble qui ne cessera que lorsque leur action sera devenue inutile; lorsque les pilules ne vous feront plus d'effet, vous vous trouverez rétablie et vous pourrez les laisser là.

L'affaire des décimes est entre les mains de Mr Barbé qui en rendra compte sous peu à mon père.

je ~~pus~~ n'ai point été voir Mr. Belet et je ~~n'irai~~ ne puis même y aller. la coutume des médecins ~~d'ici~~ est d'attendre que les malades les viennent chercher et de n'aller jamais leur offrir eux mêmes leurs soins.

Je profite de l'occasion de cette lettre pour vous témoigner au renouvellement d'année les voeux que je fais pour la réussite de tout ce qui peut vous être avantageux et agréable. mes souvenirs à tous mes parens.

Soyez persuadée, Ma chère maman, du respect et de l'attachement de votre fils et très humble serviteur
Rtz Laennec Dmd

paris 3 janvier 1807.

P. S. je viens de retrouver la note que je vous demandais, ainsi il est inutile d'en parler à Mr. Bonnemaison.